

# Etude de la filière alimentaire et valorisation des produits locaux

CA Annonay Rhône Agglo

2023/2024

ardeche.chambre-agriculture.fr

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
ardèche LE DÉPARTEMENT
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Vous trouverez l'ensemble de l'étude dans les prochaines pages via ce diaporama commenté. Les diapositives qui nécessitent de plus amples renseignements sont accompagnées d'un texte explicatif.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Sommaire


- Contexte de l'étude
- Objectifs de l'étude
- Méthodologie
- Etat des lieux de la production, transformation et commercialisation sur le territoire
- Axes de travail et proposition d'actions pour le développement de l'approvisionnement local




CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Contexte

La collectivité Annonay Rhône Agglo s'est lancée dans une démarche de projet alimentaire territorial en 2023. Elle a notamment engagé un premier travail de pré-diagnostic de la filière alimentaire. Les différents acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc) présents sur le territoire ont été rencontrés afin de connaître leur situation, leurs besoins, leurs projets.

Par la suite, la collectivité souhaitait affiner ce travail en réalisant une étude spécifique à la filière agricole. Fin 2023, début 2024, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche a accompagné la collectivité à cette fin.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Objectifs de l'étude

- ✓ Connaître l'état de la production actuelle sur le territoire
- ✓ Comprendre et quantifier les circuits de commercialisation présents sur le territoire
- ✓ Evaluer l'offre en produits agricoles locaux et déceler les besoins et opportunités

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈNE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Méthodologie

Etude de la filière alimentaire et valorisation des produits locaux

ardeche.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Déroulement de la mission



# Campagne de communication et phase d'enquête

Enquête en ligne producteurs

- Envoi mail à 340 destinataires avec 3 relances
- Phoning pour augmenter le taux de réponse
- Phoning des producteurs pour compléments d'informations

51 réponses aux questionnaires

# Etat des lieux de la production, transformation et commercialisation sur le territoire

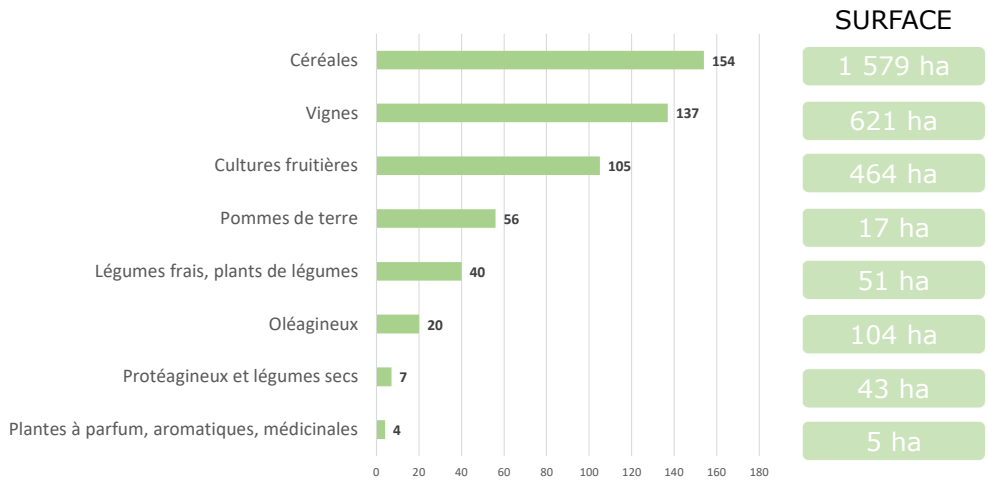
CA Annonay Rhône Agglo

ardeche.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

## Productions végétales (données RGA)




*Nombre d'exploitations par filières végétales (données RGA 2020)*

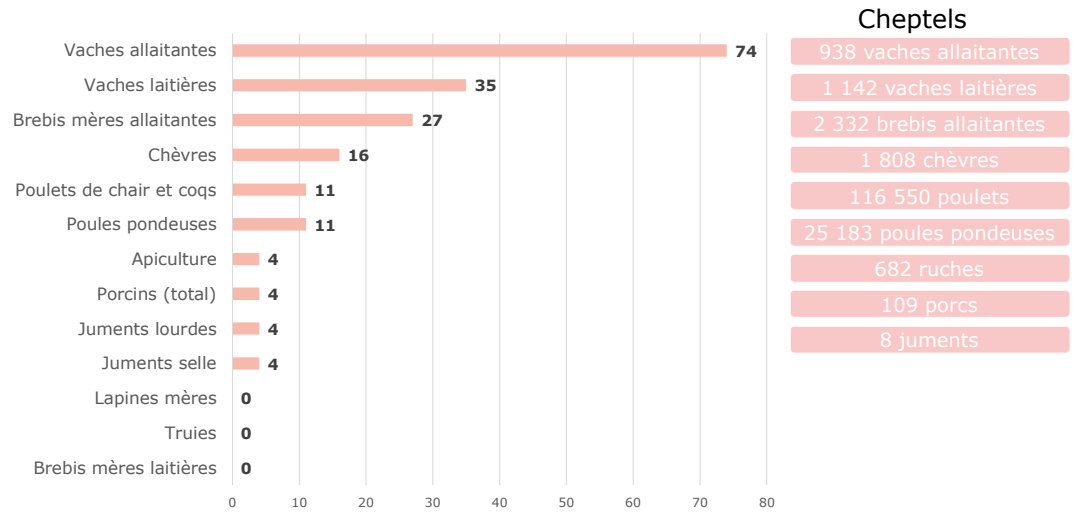
SAU totale : 9 335 ha dont 6 082 ha de prairies

Graphique réalisé grâce aux données issues du Recensement Général Agricole (RGA) 2020.

Attention à l'analyse des chiffres, les céréales et oléagineux comprennent autant les produits destinés à la consommation animale qu'humaine mais aussi les semences.

Le RGA est exhaustif, réalisé tous les 10 ans (dernier en date 2020). Attention, il comptabilise tout type d'exploitation à partir d'un seuil de production très bas (1 vache, 1 hectare de SAU, 20 ares de cultures spécialisées, 50 ruches…).

# Productions animales (données RGA)



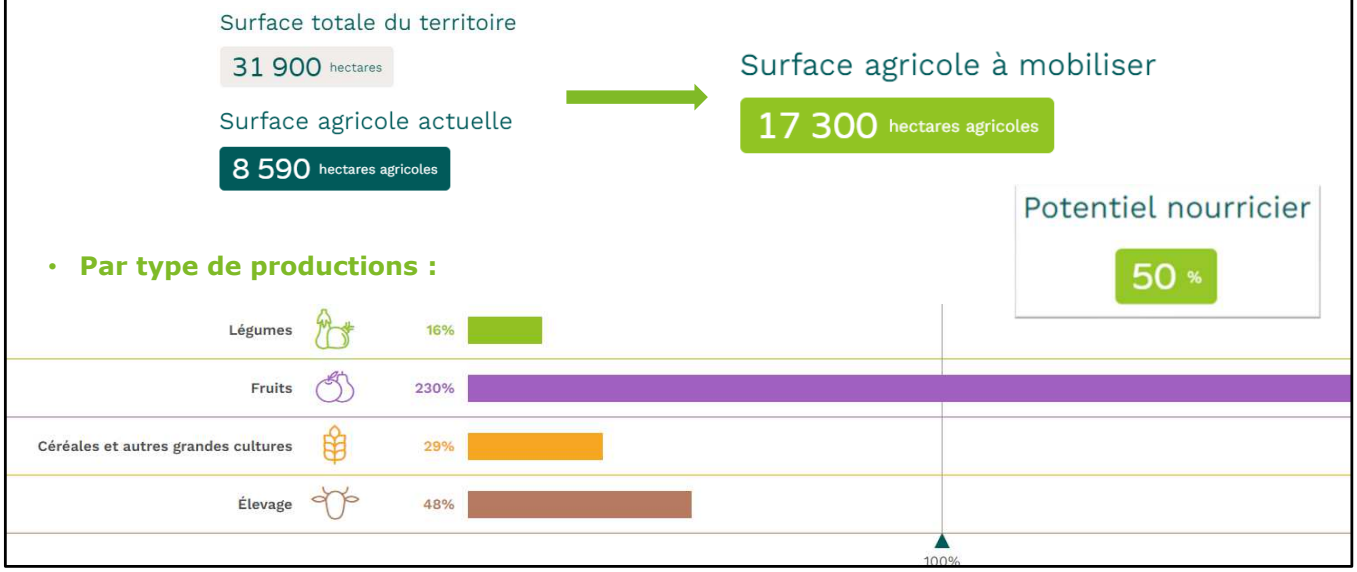

*Nombre d'exploitations par filières animales (données RGA 2020)*

*s* : secret statistique

Productions diversifiées autant en productions végétales qu'animales.

## Parcel, outil d'évaluation du potentiel nourricier d'un territoire

- **Surfaces actuelles et surfaces à mobiliser :**




- **Par type de productions :**




PARCEL est un outil permettant d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement. Petites précisions : la catégorie élevage comprend les surfaces productrices d'aliment de consommation animale et les parcelles pâturées. La catégorie Céréales et autre comptabilise les parcelles nécessaires pour la production de grandes cultures destinées à la consommation humaine directe.

**Production agricole et autonomie alimentaire, quelques ordres de grandeur :**

- 1 ha de maraîchage nécessite 3000 m3 d'eau/an et permet de couvrir les besoins de 250 personnes
- 1 ha d'arboriculture nécessite 2000 m³ d'eau/ha et permet de couvrir les besoins de 280 personnes
- 1 ha de céréales permet de couvrir les besoins de 17 personnes (besoins en eau variables : 0 à 1500 m3/ha)
- 1 ha d'élevage permet de couvrir les besoins de 3 personnes (attention : très variable selon les terrains concernés)

*Sources : outil PARCEL (références besoins alimentaires) à partir des*

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

*données Agreste et INSEE, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche (référence besoins en eau)*

Cela reste un outil qui se base sur des estimations, mais il met en avant tout le potentiel nourricier de cette collectivité qui jouit d'une ressource alimentaire riche en fruits. Pour atteindre l'autonomie alimentaire il faudrait augmenter la production légumière, de céréales pour la consommation humaine et avoir plus de productions animales.

Attention, l'idée qu'un territoire soit en complète autonomie n'est ni réalisable, ni un objectif à atteindre. La complémentarité des territoires voisins doit être au cœur de la réflexion de vos projets. Cependant, il est intéressant de prendre en compte les productions en déficit. Un axe stratégique pourrait être de les soutenir pour aider à leur développement et tendre au maximum vers une indépendance alimentaire (baisse des intrants, de la logistique de transports, etc). De même, soutenir les productions bien implantées qui rayonnent déjà sur les autres territoires et apportent de la valeur ajoutée.

Si on veut pouvoir conserver et donc consommer un maximum de produits locaux, il faut aussi développer les débouchés en face et trouver de nouveaux consommateurs. La collectivité peut avoir un fort rôle à jouer dans cet objectif.

| Produits | Conso. (Kg pers/an)* |
|---|---|
| **LEGUMES [1]** | |
| Ail, Echalotes, Oignons | 8,2 |
| Artichauts | 0,7 |
| Asperges | 0,5 |
| Aubergines | 1,1 |
| Betteraves, radis, Salsifis, Similaires | 3,4 |
| Carottes, Navets, Céleris raves | 0,2 |
| Bettes, cardes, brèdes, christophine | 0,5 |
| Céleris branche | 11,1 |
| Choux | 7,1 |
| Citrouilles, courges et calebasses | 1,5 |
| Concombres et cornichons | 2,9 |
| Courgettes | 3,8 |
| Epinards | 1,8 |
| Haricot | 4,8 |
| Maïs doux | 5,8 |
| Melons et Pastèques | 8,2 |
| Poireaux | 2,5 |
| Pois | 2,9 |
| Poivrons et piments | 2,1 |
| Salades et endives | 10,8 |
| Tomates | 16,5 |
| **FRUITS [1]** | |
| Abricots | 1,8 |
| Amandes | 0,5 |
| Autres baies | 0,2 |
| Cerises | 0,7 |
| Châtaignes | 0,2 |
| Figues | 0,2 |
| Fraises | 1,9 |
| Framboises | 0,3 |
| Kiwis | 1,6 |
| Mandarines et clémentines | 5,1 |
| Nectarines | 2,4 |

| Produits | Conso. (Kg/pers/an)* |
|---|---|
| Noisettes | 0,4 |
| Noix | 0,3 |
| Olives | 0,4 |
| Pamplemousses | 1,1 |
| Pêches | 2,7 |
| Poires | 3,4 |
| Pommes | 17,2 |
| Prunes | 3,1 |
| Raisins de table | 2,5 |
| **CEREALES ET AUTRES CULTURES ...** | |
| Autres céréales | 0,3 |
| Avoine | 0,2 |
| Betterave sucrière | 66,6 |
| Blé dur | 16,9 |
| Blé tendre | 96,9 |
| Huile de colza[2] | 7,5 |
| Haricots secs | 6,3 |
| Lentilles | 0,7 |
| Orge | 0,4 |
| Pois secs et autres protéagineux | 0,4 |
| Pomme de terre[1] | 66,6 |
| Seigle | 0,3 |
| Huile de soja[2] | 6,3 |
| Huile de tournesol[2] | 12,1 |
| **ELEVAGE** | |
| Lait[2] et co-produits (viande) | 432,9 |
| Viande bovine à viande | 16,4 |
| Viande porcine | 32,9 |
| Viande ovine à viande | 0,5 |
| Volailles, lapins et autres | 27,2 |
| Œufs | 13,2 |

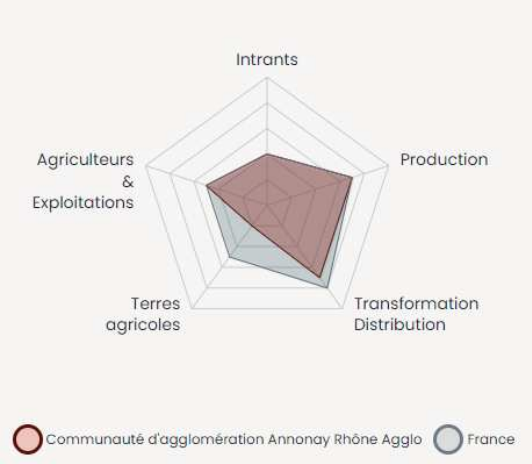
*Tableau 1 : Les produits pris en compte par PARCEL et leur consommation (Source : BASIC, 2019)*

**Consommation moyenne annuelle d'un habitant de la France métropolitaine. Cette consommation prend en compte les pertes et les gaspillages tout au long des filières.*
*[1] Estimé à partir des données de douanes et de la Statistique Agricole Annuelle*
*[2] Bilans d'approvisionnements actualisés avec diverses sources*

Voici l'estimation de la consommation utilisée pour les calculs de l'outil Parcel, ces moyennes seront utilisées plus bas pour calculer le taux de couvertures par filière.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Outil CRATer




**2/10** TERRES AGRICOLES
La surface agricole par habitant **est trop faible** et l'objectif Zéro Artificialisation **n'a pas été atteint entre 2013 et 2018.**

**5/10** AGRICULTEURS & EXPLOITATIONS
Part d'actifs agricoles permanents **proche de la moyenne française** et **en déclin.**

**4/10** INTRANTS
Dépendance **très marquée** aux pesticides et **marquée** à l'eau d'irrigation.

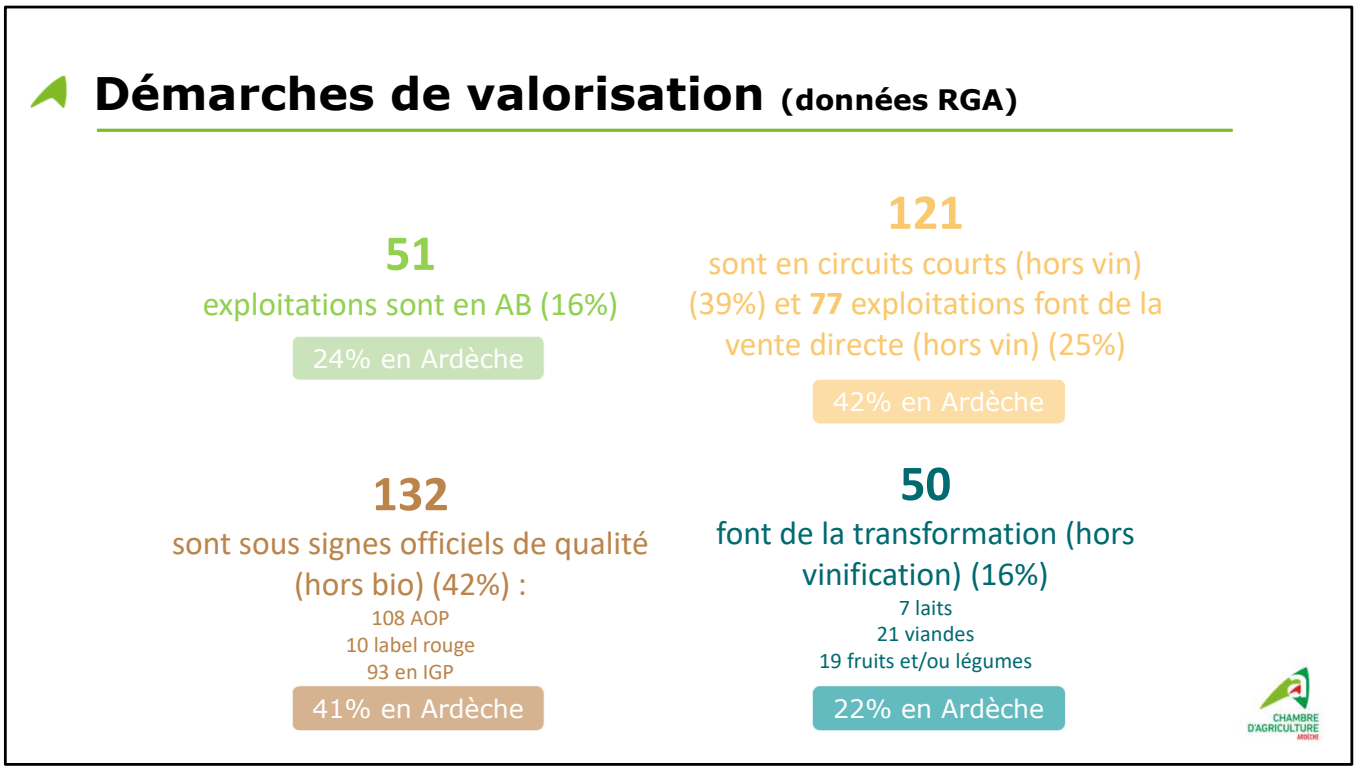
**7/10** PRODUCTION
Production **insuffisante** pour couvrir la consommation mais pratiques agricoles **favorables** à la biodiversité.

**7/10** TRANSFORMATION & DISTRIBUTION
**29 % de la population** est théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Un autre outil qui permet d'évaluer le potentiel du territoire.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE




Entre 2010 et 2020, il y a une augmentation des exploitations dans les démarches suivantes : certification en Agriculture Biologique (de 26 exploitations en 2010 à 51 en 2020), producteurs fermiers réalisant de la transformation, fermes se diversifiant (travail à façon, énergie renouvelable pour la vente).

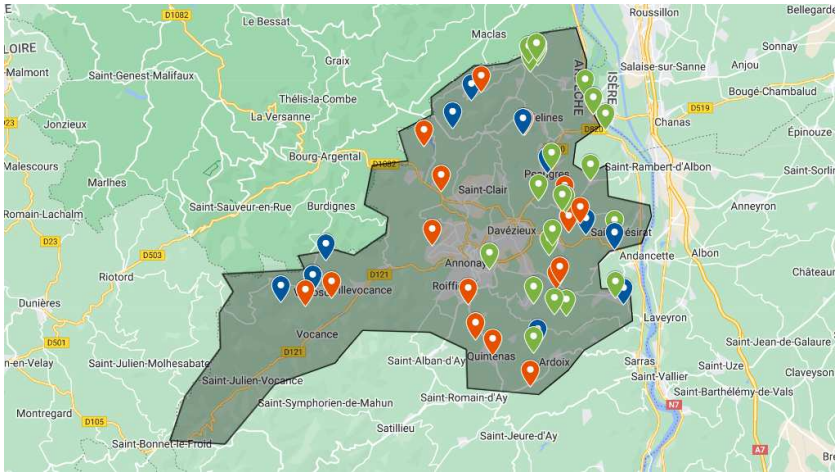
Mais – 6% d'exploitations en AOP, - 7% d'exploitations en circuits courts dont -25% en vente directe, - 29 % d'exploitations en agritourisme, hébergement.

De plus, depuis 2020 l'Agriculture Biologique connaît une période de recul avec un contexte de vente à la baisse et de producteurs qui se questionnent sur leur passage en conventionnel. Les chiffres ont sûrement évolué depuis les trois quatre dernières années.

En termes de valorisation des productions, l'agriculture du territoire s'est totalement engagée dans les démarches de qualité. De l'agriculture biologique aux circuits courts, en passant par tous les signes de qualité des produits. Toutefois, on constate une baisse de la part des exploitations sous SIQO, réalisant de l'agritourisme et vendant leurs produits en circuits courts. Y a-t-il un peu moins

d’engouement pour ces démarches actuellement ?

## Enquête 2023 : Caractérisation de l'échantillon




Végétale (23)
Animale (17)
Mixte (11)

*Site d'exploitations des producteurs ayant répondu à l'enquête*

- 51 réponses aux questionnaires
- Répartis sur le territoire

Chiffres CA07 :
- environ 210 exploitations professionnelles (24%)

L'échantillon représente 24% des exploitations

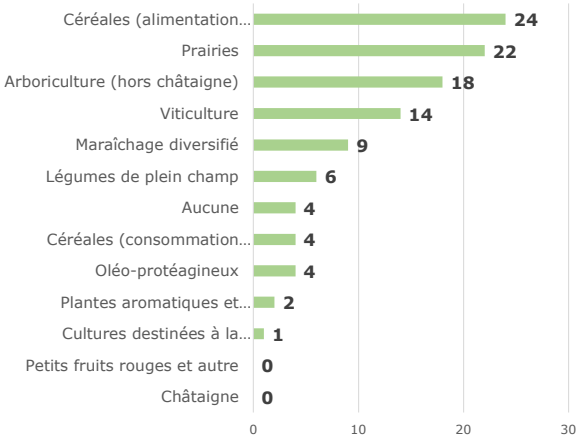
Désormais, toutes les données proviennent de l'étude réalisée par la Chambre d'agriculture fin 2023. Etude réalisée à partir d'une enquête envoyée par mail et de phoning (51 réponses complètes).

Le RGA annonce 311 exploitations sur le territoire, nous n'en comptabiliserons seulement 210 grâce aux travaux de recensement de Raphael et Bernard qui permet d'éliminer les exploitations non productives. Celles-ci étant comptabilisées dans le RGA qui, rappelons-le, enregistre toutes les informations à partir de seuils très (trop) faibles.

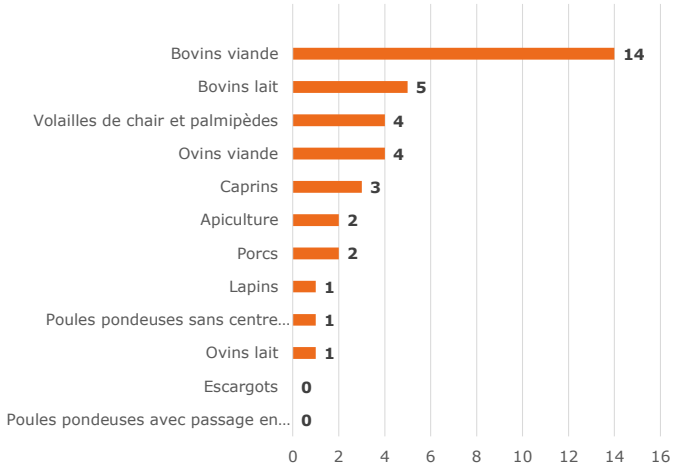
Une étude quantitative est considérée comme représentative à partir de 10% de répondants sur la population totale. Ici, on fait donc l'hypothèse que les réponses sont représentatives, on s'appuiera donc sur le questionnaire pour analyser les circuits de commercialisation des agriculteurs.

La carte place sur le territoire les exploitations ayant répondu à l'enquête.

# Enquête 2023 : Productions




*Nombre d'exploitations par filières végétales ayant répondu à l'enquête 2023*




*Nombre d'exploitations par filières animales ayant répondu à l'enquête 2023*

Voici le nombre d'exploitation en filières végétales et animales ayant répondu à l'enquête. Nous effectuons ces graphiques afin de voir si les producteurs ayant répondu à l'enquête correspondent à une population assez représentative de la population totale.

En comparaison avec la population totale (basée sur les données du RGA), il y a une sous-représentation des exploitations en ovins allaitants, en élevage caprin. En production végétale, c'est très ressemblant à la réalité.

## Enquêtes 2023 : démarche de valorisation

**17**
exploitations sont en AB (33%)
0 en conversion

**41**
sont en circuits courts (80%)
1 en projet
3 se questionnent

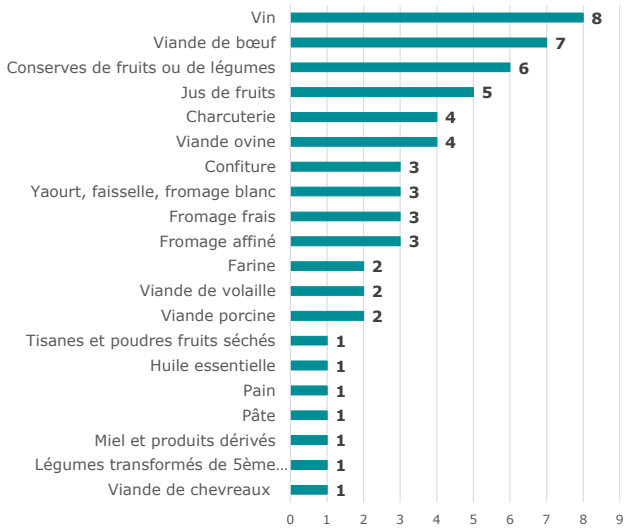
**31**
sont sous signes officiels de qualité (60%)
12 AOP
2 label rouge
9 HVE
7 IGP

**34**
font de la transformation (67%)
1 en projet

De même, il y a une surreprésentation des exploitations en démarche de valorisation. En effet, c'est souvent ce type d'exploitations qui se sentent plus concernées par ces enquêtes. C'est pourquoi on retrouve des taux d'exploitations en démarche de valorisation plus haut que dans le RGA.

Dans le questionnaire, nous avons questionné les producteurs sur le projet de valorisation. On peut voir qu'il y a une dynamique de diversification assez faible (peu de projets en cours). Mais le territoire à une part des exploitations en démarche de valorisation déjà très haut.

# Enquête 2023 : produits transformés




*Nombre d'exploitations transformant leurs produits (enquête 2023)*

**34 producteurs sur 51 transforment (dt vinification)**

3 producteurs transforment des produits laitiers

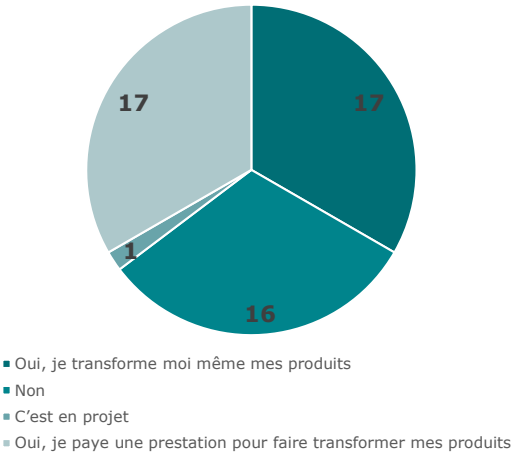
14 producteurs transforment des produits carnés

13 fruits et/ou légumes (hors vin)

Belle diversité des productions sur le territoire, de même pour les produits transformés.

Toutefois, malgré un grand cheptel de bovins laitiers, il y a un déficit en produits laitiers assez marqué alors qu'il y aurait sûrement de la demande.

# Enquête 2023 : produits transformés




*Nombre d'exploitations transformant leurs produits (enquête 2023)*

| | |
|---|---|
| Agrément CE | 4 |
| Dérogation à l'agrément CE | 8 |
| Remise directe | 1 |
| Non concerné | 18 |

Abattoir du Val d'Ay (3), boucher (1)

Atelier individuel (6), Les Artisous (1), Boucher (1)

*Tableau : Statut sanitaire des ateliers de transformation (enquête 2023)*

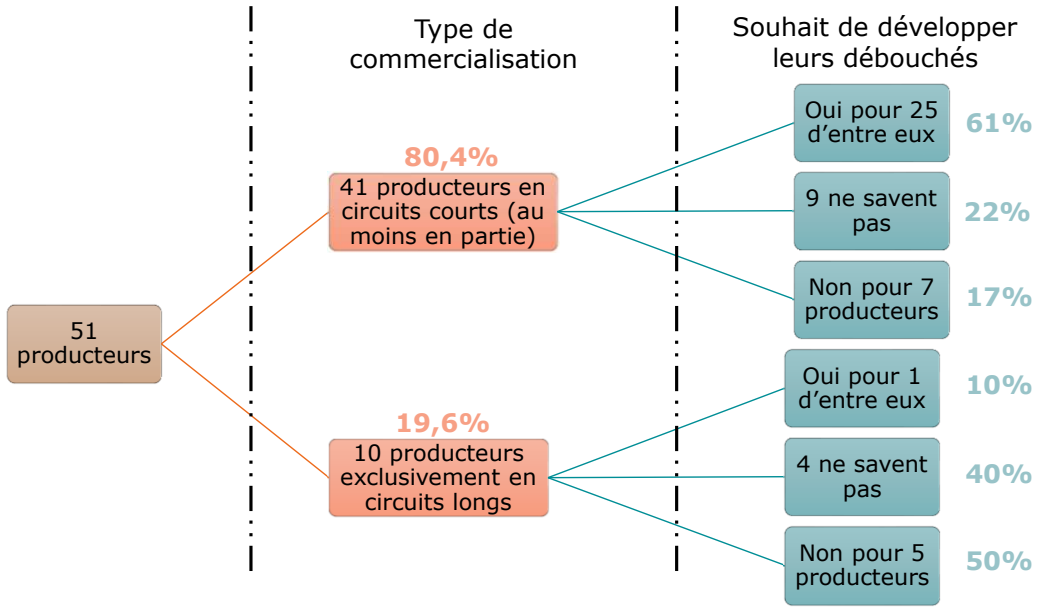
Prestataires cités dans l'enquête:
Abattoir du Val d'Ay, Les délices du maraîchers, Nectardéchois, Le Partouret (Loire), Les Artisous, bouchers, Pressoir du Pilat (Loire)

Concernant les statuts : L'agrément permet la commercialisation dans toute l'UE et à toute structure. La dérogation à l'agrément permet de vendre à des commerces de détails (un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur) dans une limite de distance et de volume. La remise directe oblige le producteur à tout vendre en direct aux consommateurs.

Les transformateurs en produits végétaux ne sont pas concernés par ce besoin de statut sanitaire.

Exemple pour la restauration hors domicile (RHD) : en remise directe un agriculteur ne peut pas travailler avec un restaurant scolaire, en dérogation à l'agrément il peut travailler en direct avec un restaurant scolaire mais pas une cuisine centrale (car la cuisine centrale retransmet ensuite à des restaurants scolaires = 2 intermédiaires avant le consommateur). Un producteur en agrément peut vendre à un restaurant ou à une cuisine centrale.

## Enquête 2023 : circuits de commercialisation




26 producteurs souhaitent développer leurs débouchés (dont 25 producteurs qui commercialisent déjà en circuits courts et 1 exploitation qui ne fait que des circuits longs). On note donc un fort besoin de développer les ventes chez les producteurs et/ou la recherche de nouveaux circuits pour mieux valoriser les produits, mieux penser la logistique, etc.

Rappel des définitions :

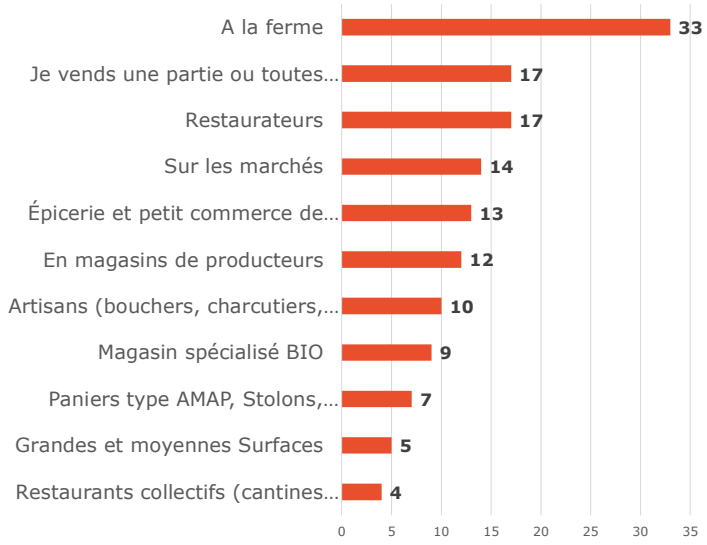
Circuits longs = avec plus de 1 intermédiaires entre le producteur et le consommateur (coopérative agricole, maquignon, etc)

Vente à 1 intermédiaire en circuits courts = restaurants commerciaux ou collectifs, artisans, magasins/épiceries.

Vente directe = à la ferme, au marché, foire, en panier/stolon, en magasin de producteurs.

Circuits courts = vente directe + vente à un intermédiaire (un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur).

# Enquête 2023 : circuits courts




*Nombre d'exploitations en circuits courts (enquête 2023)*

- 80% des producteurs en circuits courts (41) commercialisent leurs produits au moins en partie sur la ferme

- 41% des producteurs combinent circuits courts et circuits longs

- Les débouchés dans les métiers de bouche sont bien représentés.

- La restauration collective est un débouché minoritaire.

La vente à des restaurateurs est bien représentée en comparaison à d'autres territoires. Les artisans et épiciers jouent également le jeu du local, c'est un plus pour la relocalisation alimentaire. Le territoire comptabilise 3 points de vente collectifs qui regroupent une belle part de producteurs de l'EPCI.

La vente aux restaurants scolaires arrive en dernier et les ventes à la ferme en premier, ce schéma est classique sur le territoire national.

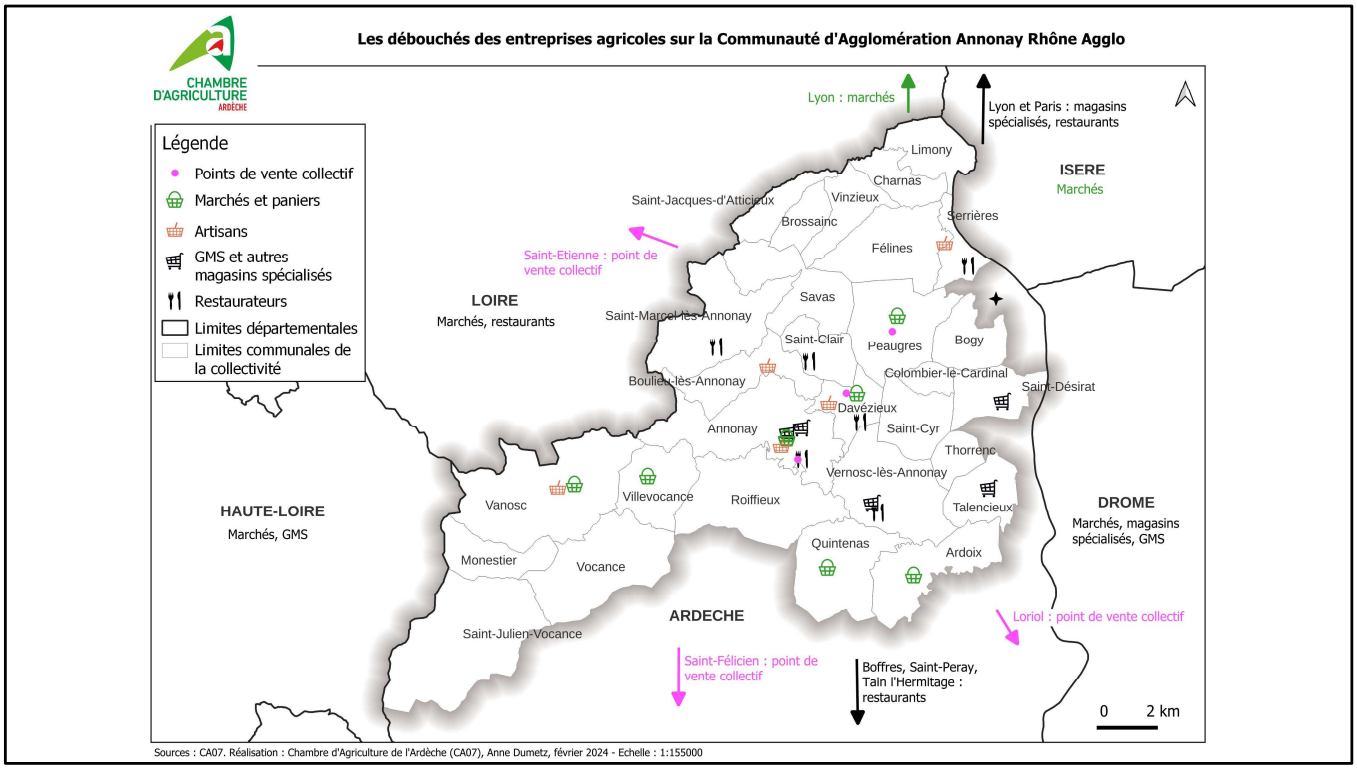
# Enquête 2023 : localisation des débouchés

| Mode de commercialisation | Annonay Rhône Agglo | Hors territoire |
|---|---|---|
| A la ferme | 100%, site internet (2) et commandes (5), distributeur libre-service (1) | |
| Sur les marchés | Marché chez M.Perrier Vanosc (3), Annonay (3), Peaugres, Davezieux (2), Quintenas, Villevocance, Ardoix | Lyon (2), Loire (2), Isère (2), Haute Loire, Drôme |
| Point de vente collectif | A 2 pas des champs (4), La ferme de Tartavel (3), La Main Paysanne (4) | Le local à St Félicien, Saint Etienne, Loriol |
| Paniers/Stolons | Stolon Annonay (6), AMAP (3) | |
| GMS | Annonay (2) | Haute-Loire, Vercors |
| Magasins spécialisés / Epicerie | Annonay (6), Distriferme, Vernosc les annonay (3), St Desirat, Talencieux (3) | Drôme, Lyon, Paris |
| Artisan | Annonay, Serrières, Boulieu-les-annonay (2), Vanosc, Davezieux | |
| Restaurants | Davezieux, Serrières (2), Annonay (6), Vernosc, Saint Marcel les Annonay (3), St Clair | Boffres, Saint Peray, Drôme, Loire, Paris (2), Lyon (2), Tain l'hermitage (2) |

Beaucoup de débouchés existent sur le territoire. Les artisans et les restaurateurs travaillent bien en local.

Ce travail peut être une base pour une future liste des débouchés existants pour les producteurs souhaitant développer leurs débouchés (sans créer de concurrence…). Et à l'inverse, pourrait être créé une liste (carte) de producteurs et de produits disponibles sur le territoire, à l'intention des magasins/restaurateurs ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE




Cette carte rassemble sur le territoire de la collectivité l'ensemble des débouchés cités dans l'enquête. Ainsi, elle n'est pas exhaustive mais regroupe les points de vente utilisés par les producteurs enquêtés.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

## Enquête 2023 : restauration collective

- Focus restauration collective :




Sur les trois producteurs qui travaillent en direct avec des restaurants scolaires, un producteur travaille également avec D'Ardèche et de Saison (DADS).

# Devenir des excédents de production

| Seriez-vous intéressés à ce que vos excédents non-valorisés puissent être récupérés pour être consommés ? (Ex : glanage) | |
|---|---|
| Oui | 2 |
| Non | 12 |
| Ne sait pas | 9 |
| Non concerné | 28 |

| Seriez-vous intéressés à ce que vos invendus puissent être récupérés pour être valorisés ? (Aide alimentaire, transformation, etc) | |
|---|---|
| Oui | 10 |
| Non | 9 |
| Ne sait pas | 6 |
| Non concerné | 26 |

Pour avoir le nom des producteurs intéressés il faut se référer au tableur excel rendu également à la collectivité.

C'est un socle, vous avez ainsi une liste de producteurs intéressés par ces pratiques pour entamer des travaux concrets.




Des besoins pour la commercialisation et la transformation.

Ce retour nous permet de bien situer le rôle que peut jouer les collectivités : la mise en relation, la communication, plus éventuellement l'organisation et la facilitation pour accéder à des locaux, lieux de marchés, lieux de stockage, aides financières, etc.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Enquête 2023 : besoins des exploitations

**Commercialisation**

« Valoriser les fruits abîmés les années de grêles »

« avoir une aide à la communication pour nos points de vente »

« Promotion viande chevreau! »

**Foncier**

« Recherche du terrain pour augmenter ma surface exploitée»

« 4 ans de recherche d'un bâtiment agricole sans succès, le foncier agricole est très très difficile à obtenir »

**Transformation**

« Un atelier de découpe et transformation de viande caprine collectif, transformation de fruits collectifs (autoclave) »

« Recherche d'atelier pour transformer mes fruits pour en faire de la confiture.»

« Les périodes creuses on pourrait clairement faire des légumes en 3e, 4e et/ou 5e gamme, pour la RHD »

**Production**

« Besoin de main d'œuvre en saison »

« Problématique climatique sur la production surtout, c'est le gros point noir pour l'arboriculture »

« Accès à l'eau »

« Être accompagner dans quelque temps pour la transmission »

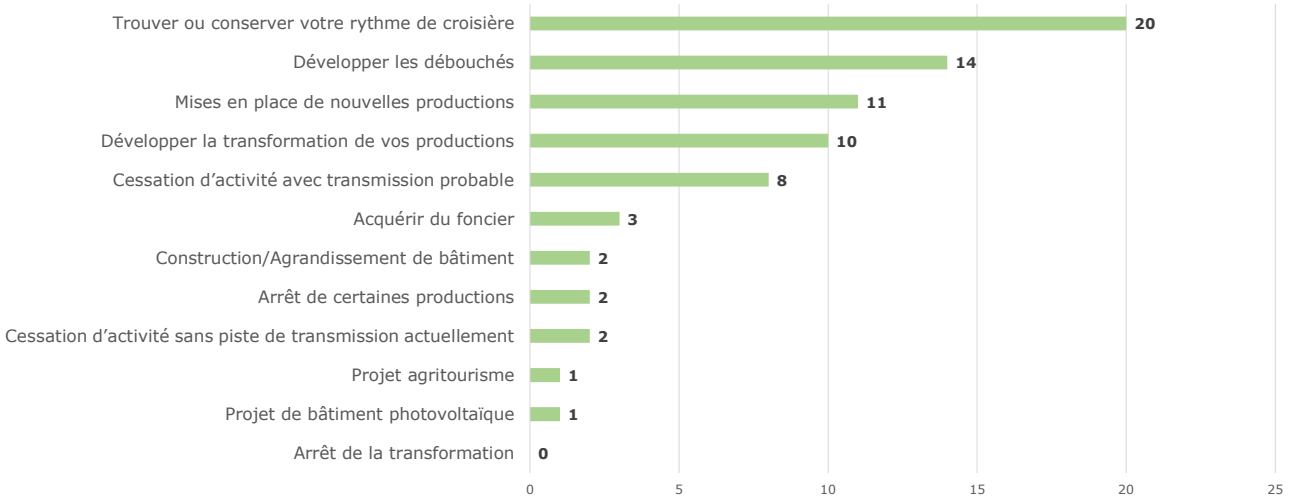
« Pouvez-vous apporter des aides financières directes aux producteurs qui ont un ou des projets afin de nous aider à pérenniser nos exploitations ? »

*Auriez-vous des besoins spécifiques pour vous aider à développer et/ ou maintenir vos débouchés locaux et vos produits transformés ? (Enquête 2023)*

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

## Enquête 2023 : projets des exploitations




*Quels sont les projets de l'exploitation dans les années à venir ? (à horizon 8-10 ans) (enquête 2023)*

Il y a vraiment une dynamique de développement de la production, de la commercialisation et de la transformation, il faut soutenir cela.

Voir pour accompagner les futurs cédants sans piste de transmission actuellement. Les producteurs en recherchent de foncier, aider au développement des débouchés.

# Enquête 2023 : projets des exploitations

**Commercialisation**

« Débuter la vente directe aux consommateurs »

« Vendre des bovins au boucher »

« Elargir les débouchés pour la commercialisation des produits transformés du chanvre (magasins de producteurs, boutiques spécialisées.....) »

« Attristé par le contexte, les grossistes ne prennent plus le miel français car non compétitif »

**Transformation**

«Création d'un atelier de transformation à la ferme de farine et pâte »

« Création d'un moulin pour huile d'olive »

**Foncier**

«Mes projets sont conditionnés à l'accès au foncier »

**Production**

«Développement d'un petit atelier ovin viande »

« En cours de plantation d'oliviers, amandiers, kiwi »

« Réduire les fruits et augmenter les légumes »

« Souhait de mettre des poiriers et pommiers de variétés anciennes, d'avoir un peu plus de vaches. »

« Hausse des charges, du GNR, je vais juste essayer de poursuivre ce que je fais »

« Les aléas climatiques des dernières années me découragent, j'ai des gros problèmes de production »

« La question de production alimentaire locale est à associer aux capacités d'irrigation au niveau local »

*Quels sont les projets de l'exploitation dans les années à venir ? (à horizon 8-10 ans) (enquête 2023)*

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Analyse des circuits de commercialisation par filière

Annonay Rhône Agglo

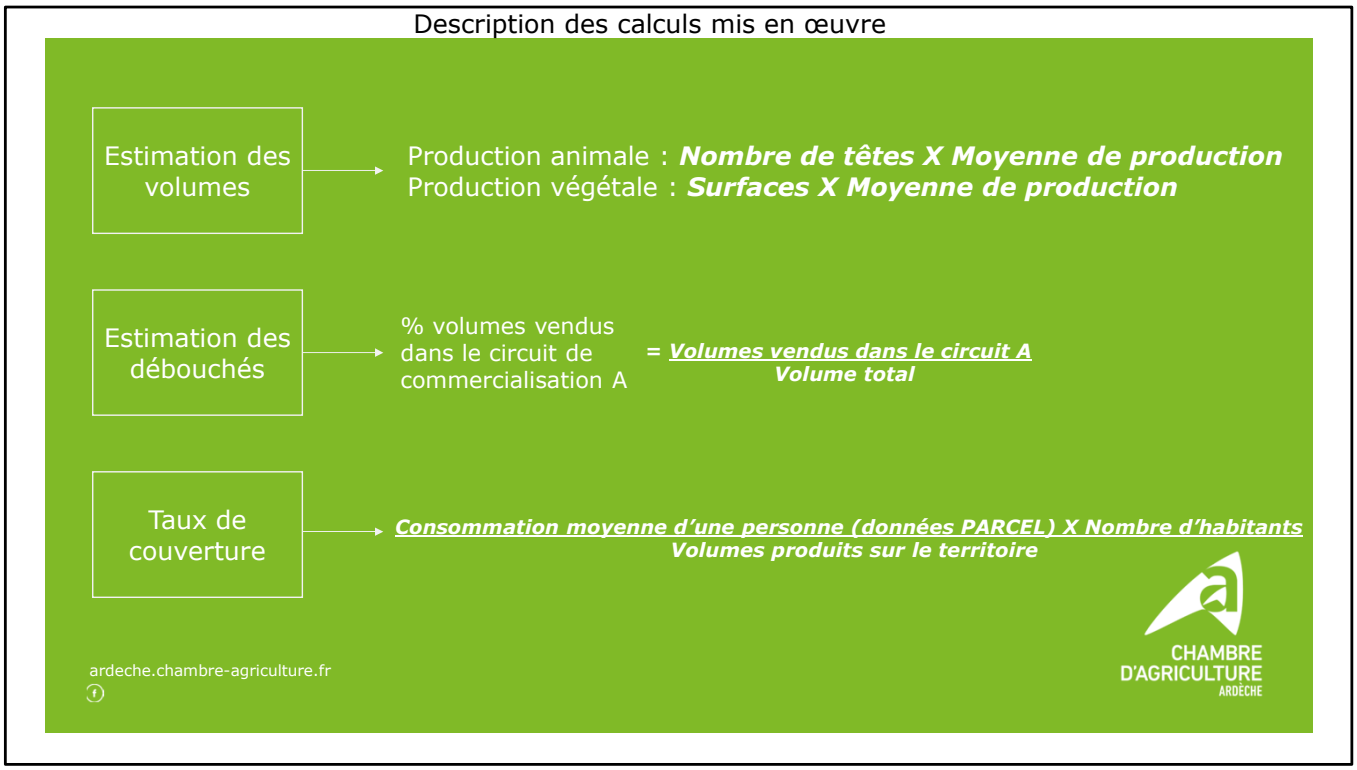
ardeche.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Les prochaines diapositives ont été réalisées avec des chiffres calculés grâce à l'estimation des volumes et des ventes par débouchés dans l'enquête.

Les données sont également dans les deux fichiers donnés avec ce rapport : « EstimationProduction » et « EstimationDébouchés ».

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE




L'estimation des volumes se retrouvent dans le tableau « EstimationProduction » donné avec ce document. On y retrouve les moyennes de production utilisées pour réaliser cette estimation. Pour le nombre d'animaux et les surfaces, nous nous basons sur les données RGA qui sont plus complètes que les données du questionnaire, sauf pour certains cas : l'élevage porcin par exemple (explication dans le tableau « EstimationProduction »).

L'estimation des débouchés est issue du questionnaire. Dans le questionnaire nous avons recueilli le % en volume de chaque produit vendu dans les différents types de circuits de commercialisation. L'estimation des débouchés se retrouvent dans le tableau « EstimationDébouché » donné avec ce document.

Dans les diapositives, nous avons également estimés le taux de couverture des besoins en fonction du volume produit sur le territoire (potentiel nourricier). Pour cela, nous sommes parties des moyennes données par l'outil Parcel qui estime les kilos de produits consommés par habitants.

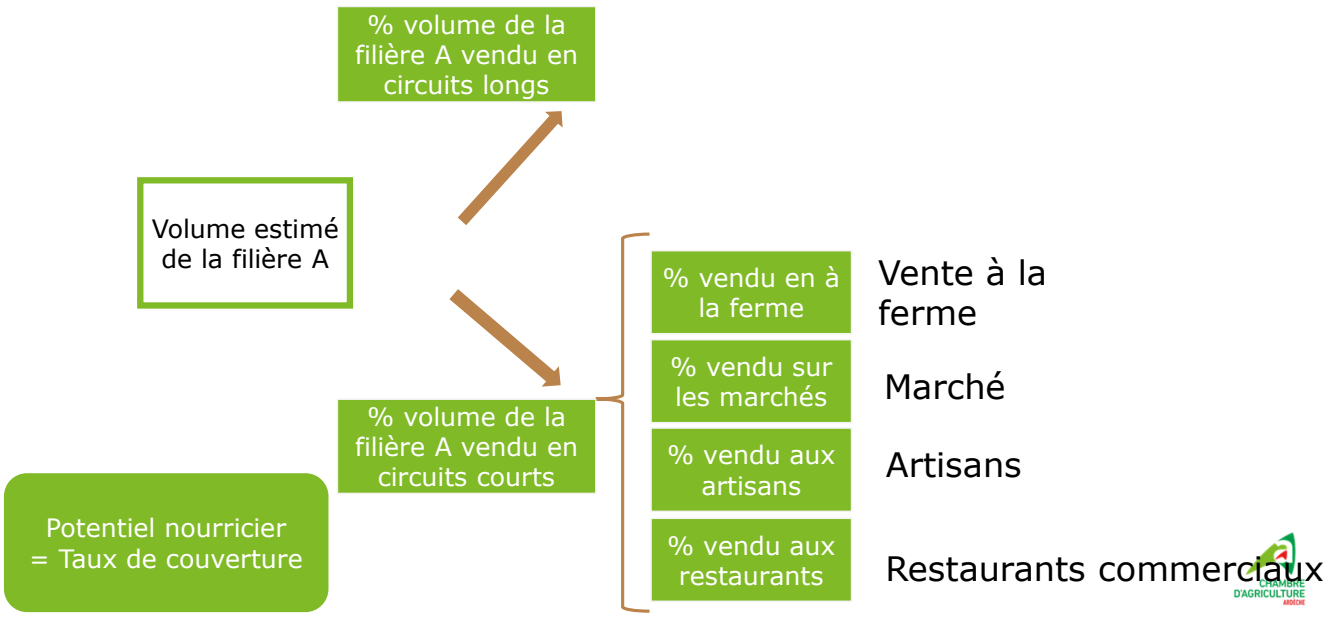
Nous avons donc multiplié ces chiffres par le nombre d'habitants de

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

l’EPCI (48 938 en 2020) et comparé ce chiffre à la production réelle sur le territoire.

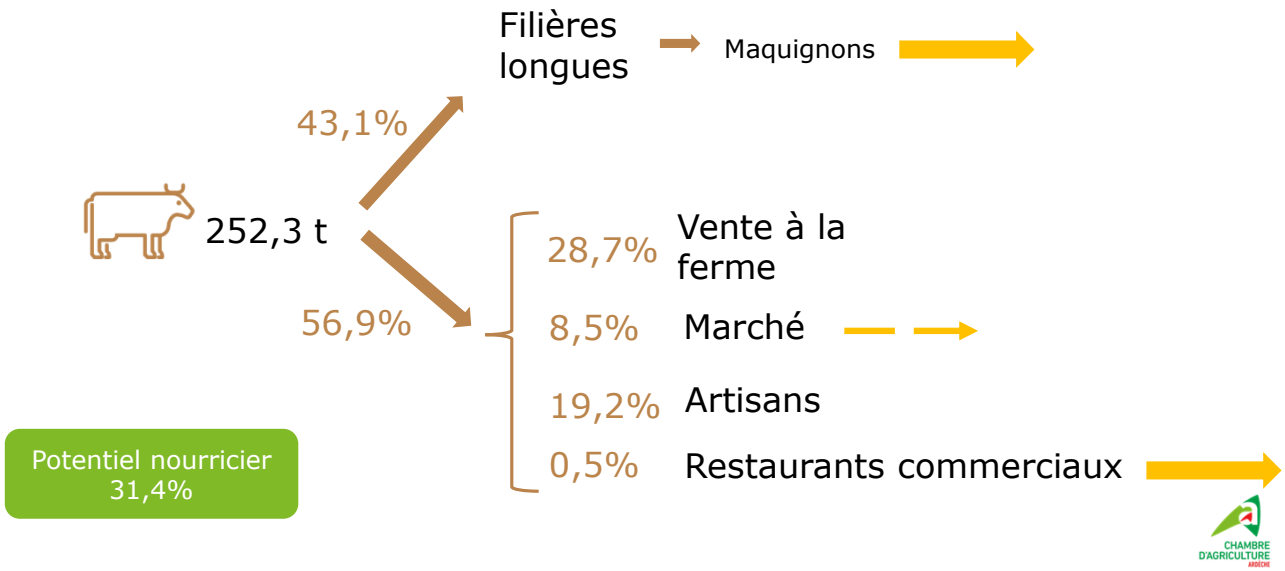
Par exemple, l’outil Parcel estime que la consommation d’une personne est de 16,4 kg de viande de bœuf il faudrait donc pour le territoire 802 583,2 kg  (48 938 * 16,4 =). Or, nous avons estimé que sur le territoire est produit 252 300 kg de viande de bœuf. Ainsi, la production du territoire couvre 31,4% du besoin en viande de bœuf.

## Filières A :




Grâce à ces calculs réalisés pour chaque filière nous pouvons alors analyser le devenir des produits de chaque filière.

## Filières animales : Vaches allaitantes




Chiffres calculés grâce à l'estimation des volumes et des ventes par débouchés dans l'enquête.

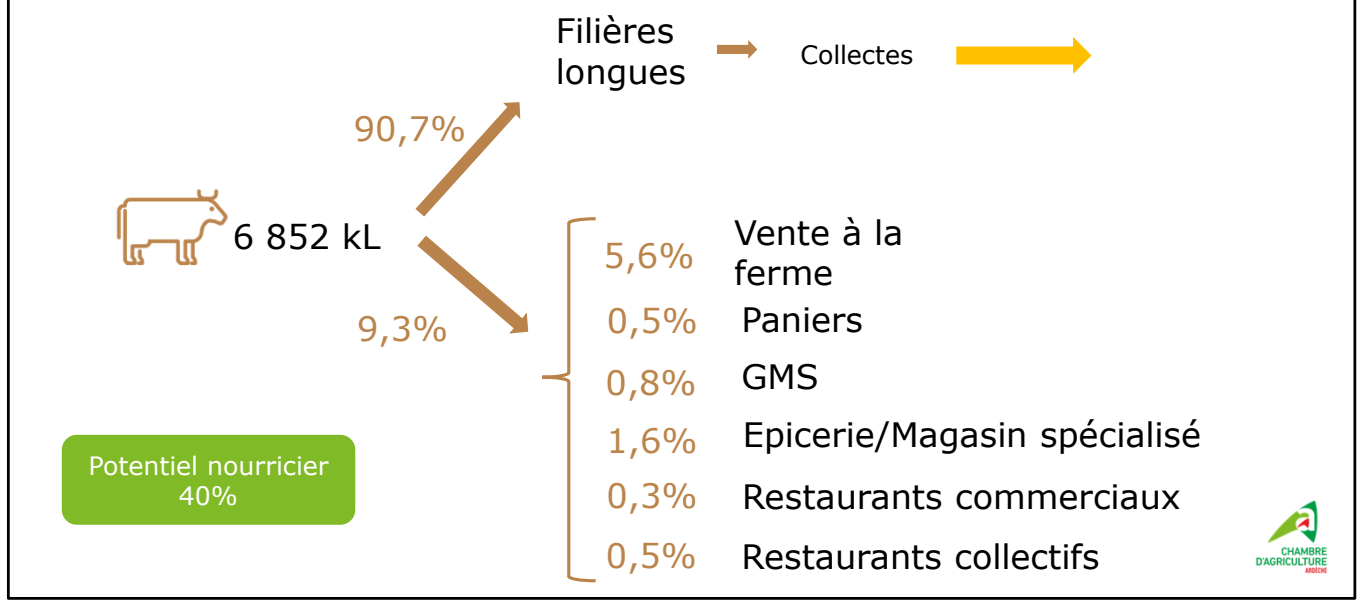
Une flèche jaune pleine indique que tous les produits sortent du territoire donc par exemple ici, toute la viande de bœuf vendue à des restaurants commerciaux est vendue dans des restaurants hors du territoire ARA.

Pas de flèche revient à dire que tout reste sur le territoire (à la ferme évidemment mais aussi auprès des artisans pour la viande de bœuf).

Enfin, une flèche en pointillée dit qu'une partie seulement reste sur le territoire, donc la vente de viande de bœufs se fait en partie sur les marchés sur ARA et en partie sur des marchés hors de l'EPCI.

Filières courtes bien développées pour la viande de bœufs/veaux grâce à la vente aux bouchers et la vente à la ferme.

## Filières animales : Vaches laitières



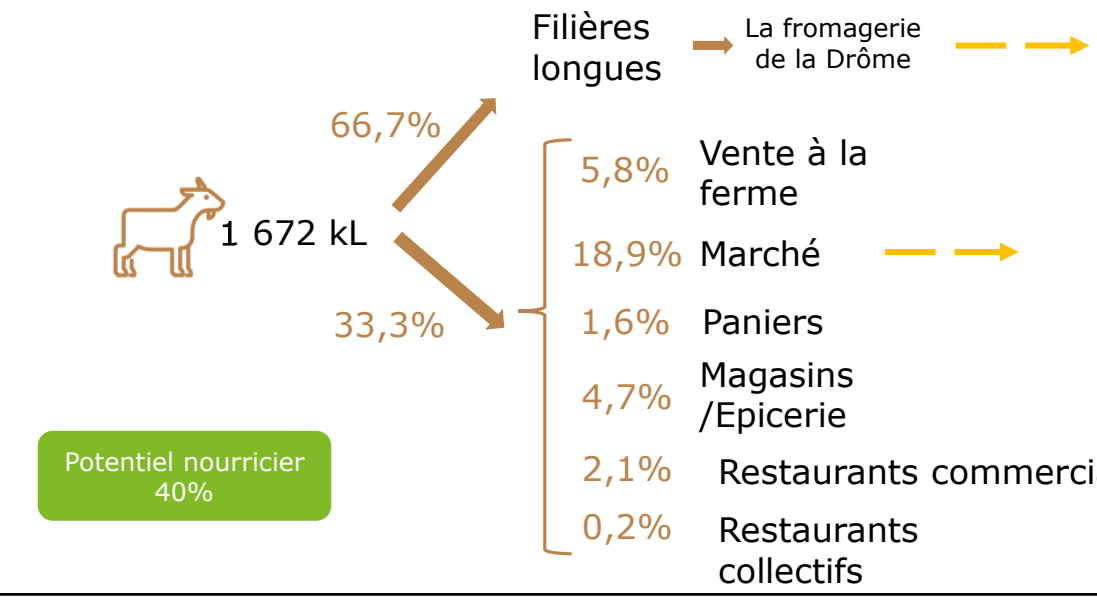

Production très tournée vers les filières longues. Cependant, tous les produits vendus en circuits courts sont vendus sur le territoire d'ARA.

L'outil Parcel estime la consommation de lait dans sa globalité, toutes espèces comprises, à 432 kg/pers/an. On a donc regroupé la production de lait de chèvre et de vache pour calculer le taux de couverture (=potentiel nourricier) qui serait de 40%.

Le cheptel de vaches laitières étant assez grand sur la collectivité, le chiffre du potentiel nourricier peut paraître bas. Nous proposons de vérifier la moyenne de consommation en lait par habitant.

Le ministère de l'agriculture estime la consommation par habitant à 49 kg de lait, 27kg de fromage et 8kg de beurre. Sachant qu'il faut environ 8 litres de lait pour 1 kg de fromage et 22 litres de lait pour 1kg de beurre, on arrive ainsi à 440 kg de lait par personne par an. Ce chiffre équivaut ainsi aux données utilisées par l'outil Parcel. Le potentiel nourricier est bien de 40%.

## Filières animales : Chèvres




En circuits courts, les produits au lait de chèvre se vendent surtout sur les marchés, en grande partie sur le territoire de l'EPCI.

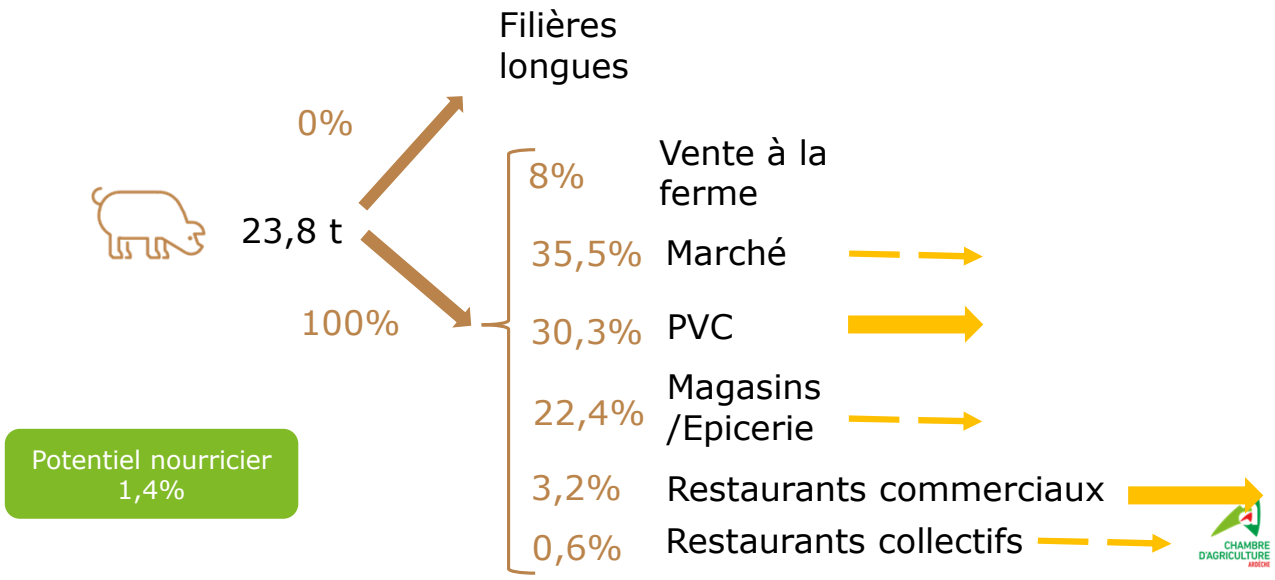
Toutes les autres ventes en circuits courts sont faites sur le territoire d'ARA

Deux tiers du lait est collecté par la fromagerie de la Drôme mais sont transformés en grande partie dans l'antenne Ardéchoise à Saint Félicien. C'est une belle démonstration de la confusion qui peut être faite à propos des circuits longs : les circuits longs se définissent par le nombre d'intermédiaires et non pas par la distance.

De ce fait, certains circuits longs peuvent finalement être 100% ardéchois et les produits être consommés sur le territoire sans en être sorti.

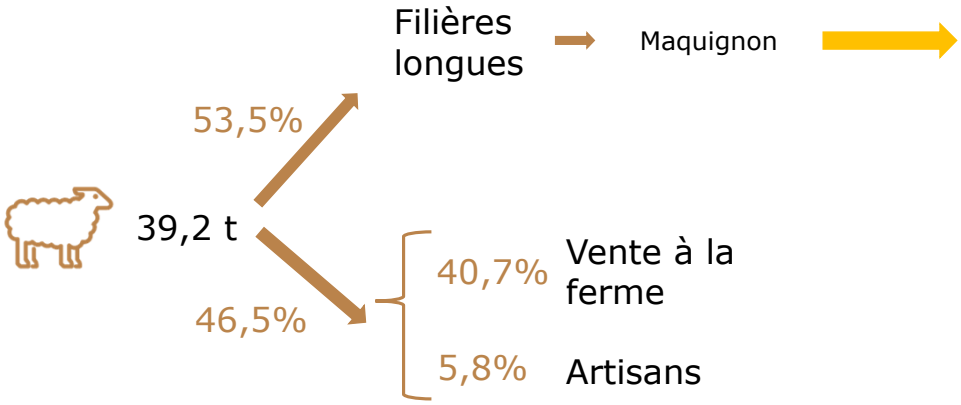
Mais effectivement, les filières longues se structurent généralement autour de volumes de production très hauts qu'il faut pouvoir absorber. La majorité de ses filières travaillent donc à une échelle régionale, nationale voire internationale.

## Filières animales : Porcs




La production de porc est faible mais est tournée uniquement vers les circuits courts.

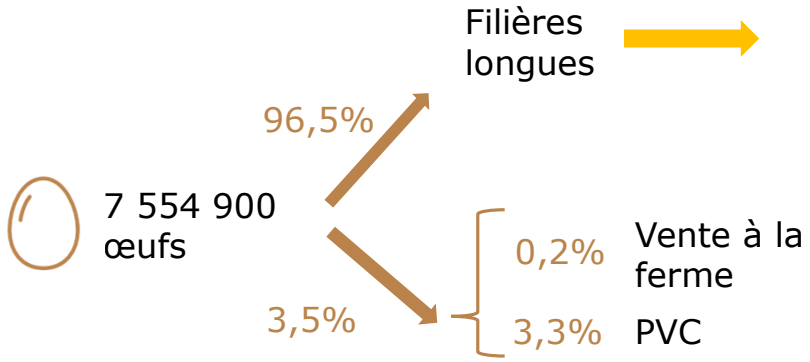
## Filières animales : Brebis allaitantes




Potentiel nourricier 160%

Filières courtes bien développées pour la vente d'agneaux et notamment grâce à la vente à la ferme. Cependant, il y a tout de même plus de la moitié du cheptel qui est vendue sur pied à des maquignons. La filière est excédentaire, il est donc logique de s'ouvrir à l'exportation.

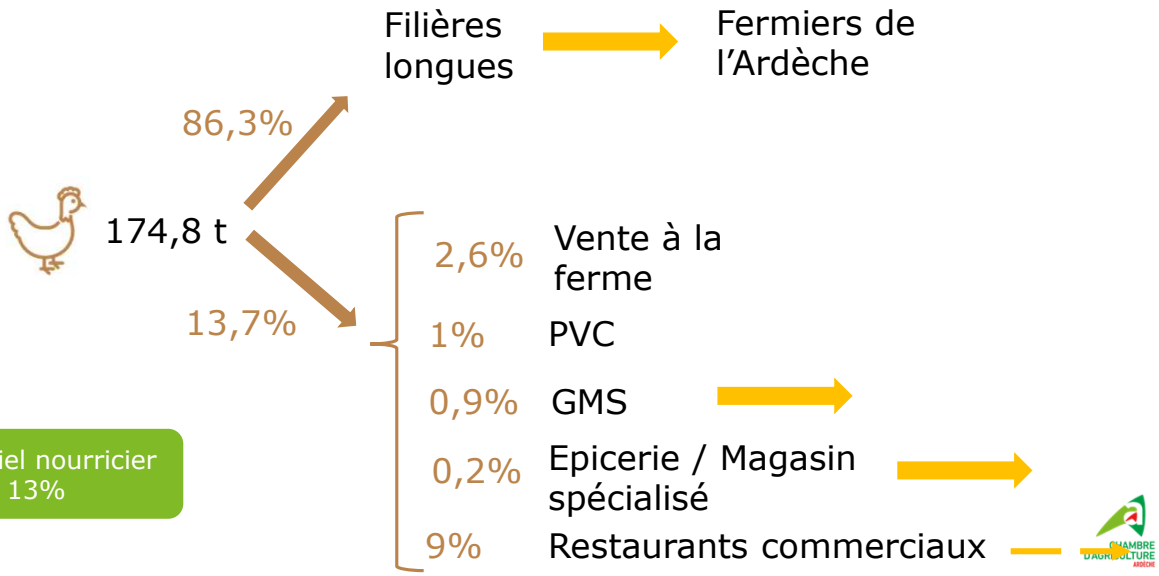
## Filières animales : Poules pondeuses




Potentiel nourricier 70,2%

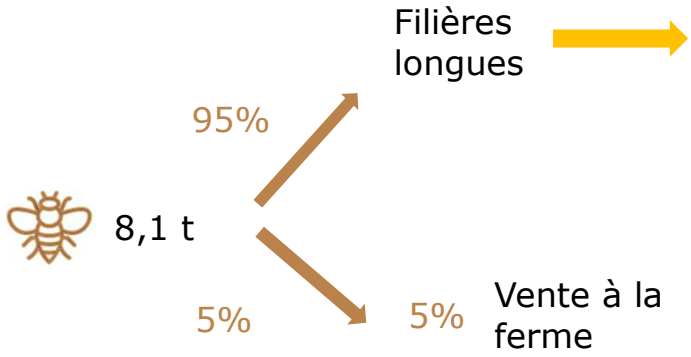
Production organisée en filière longue.

## Filières animales : Volailles de chair



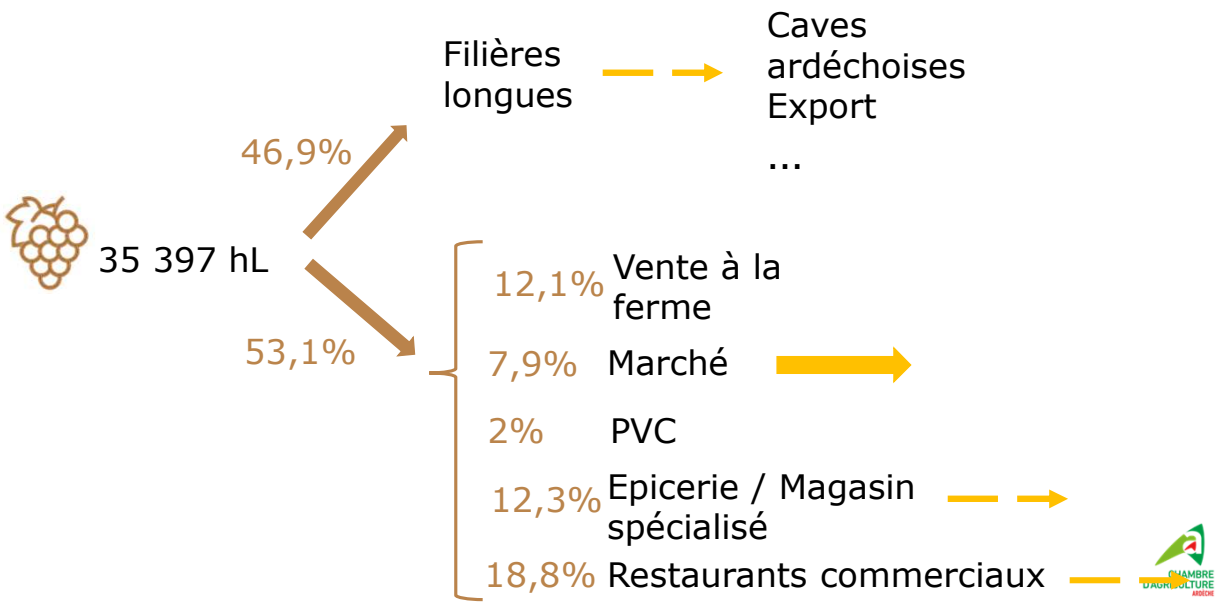

La filière volailles de chair est très spécialisée en circuit long.

## Filières animales : Apiculture

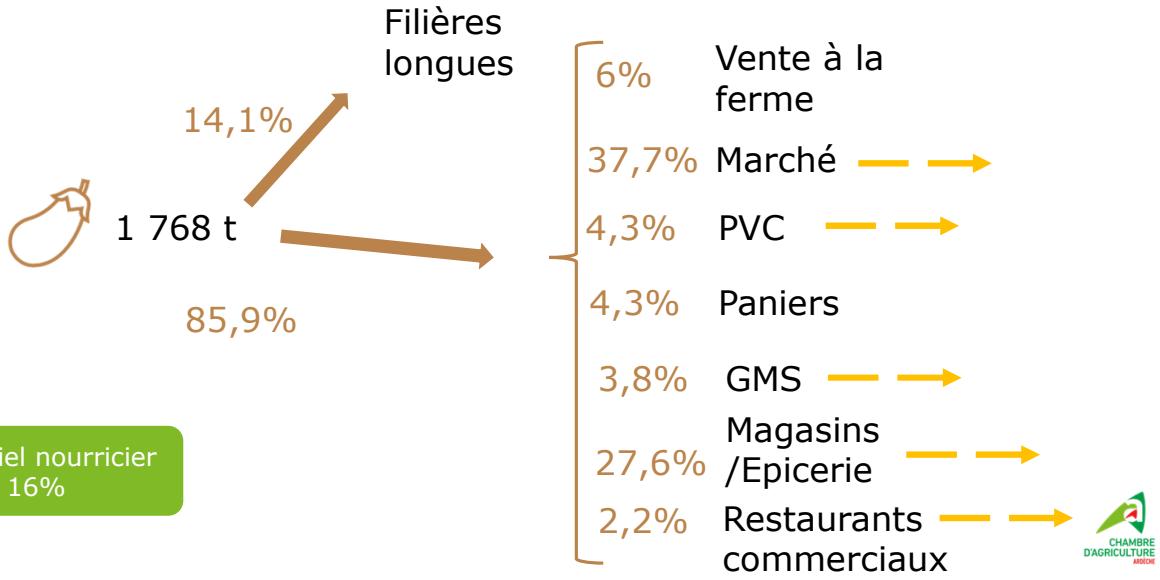



Une filière en difficulté car les entreprises ne prennent plus le miel local car ils cherchent au moins cher…

# Filières végétales : Viticulture



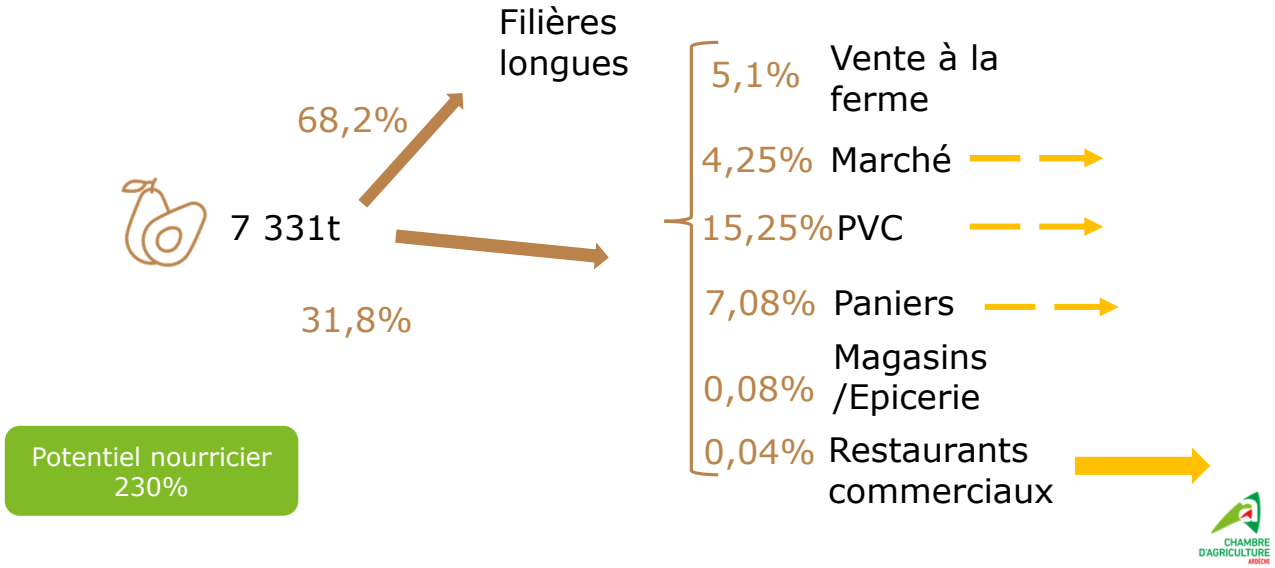
# Filières végétales : Maraîchage




La grande majorité des exploitations font de petites productions en maraîchage diversifié d'où la multiplicité de circuits réalisés pour pouvoir écouler leur marchandise.

Production très tournée vers les filières courtes avec une seule exploitation en filière longue.

## Filières végétales : Arboriculture




Filière arboricole toujours très portée sur les circuits longs (filière excédentaire +130%). Néanmoins, des producteurs réalisent de plus en plus une combinaison entre circuits courts et circuits longs afin d'avoir une petite partie de leurs volumes mieux valorisée par une vente en local.

# Conclusion et proposition de pistes d'actions

Annonay Rhône Agglo

ardeche.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Bilan sur la production

| | |
|---|---|
| Productions animales | Elevages nombreux et diversifiés. Selon les consommations moyennes par habitants, le territoire est très déficitaire en viande de porc et de volaille. |
| Productions végétales | Belle diversité de productions végétales, une surface maraîchère à augmenter. Une production arboricole excédentaire. |
| Diversification | 16% des exploitants transforment leurs produits, ce qui amène la valeur ajoutée sur le territoire. 39% font des circuits courts et 16% sont certifiés Agriculture Biologique. |

Augmentation depuis 2010 du pourcentage d'exploitations certifiées Agriculture Biologique, de producteurs fermiers réalisant de la transformation et des fermes se diversifiant (travail à façon, énergie renouvelable pour la vente).

Cependant, on constate une baisse de la part des exploitations sous SIQO, réalisant de l'agritourisme et vendant leurs produits en circuits courts. C'est à corréler avec le peu de porteurs de projets constatés dans l'enquête, y a-t-il un peu moins d'engouement pour ces démarches actuellement ?

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Bilan sur les circuits de commercialisation

Pour chaque filière, les filières longues absorbent une grande quantité des volumes (présence d'intermédiaires, filières structurées et proximité vallée du Rhône). A l'exception de la filière maraîchère et porcine.

Le territoire jouit d'une offre très large en circuits courts (stolon, AMAP, marchés, 3 magasins de producteurs, restaurateurs, artisans, etc.) et d'un bassin de consommation assez conséquent. Ainsi, la grande majorité des produits vendus en circuits courts sont vendus sur le territoire de la communauté d'agglomération. Les acheteurs locaux (restaurateurs, artisans, épiciers, etc) jouent le jeu du local, c'est un plus pour la relocalisation alimentaire.

La vente aux restaurants scolaires arrive en dernier des types de circuits courts réalisés et les ventes à la ferme en premier, ce schéma est classique sur le territoire national. Pour la restauration collective, les acheteurs sont le lycée et le collège d'Annonay.

26 producteurs souhaitent développer leurs débouchés (dont 25 producteurs qui commercialisent déjà en circuits courts et 1 exploitation qui ne fait que des circuits longs).

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Rappel : attention à la confusion à propos des circuits longs, les circuits longs se définissent par le nombre d'intermédiaires et non pas par la distance.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

## Axes de travail

### Productions agricoles

- Soutenir les agriculteurs déjà en place pour pérenniser leurs activités
- Encourager et aider à l'installation de nouveaux producteurs en cultures nourricières tout en les accompagnant dans la recherche de débouchés
- Sauvegarder les ressources foncières, travailler sur la ressource en eau
- S'appuyer sur les territoires limitrophes pour combler les manques

Rappel, l'idée qu'un territoire soit en complète autonomie alimentaire n'est ni réalisable, ni un objectif à atteindre.

La complémentarité des territoires voisins doit être au cœur de la réflexion de vos projets.

# Axes de travail et suggestions d'actions

## Commercialisation et alimentation locale

- Mettre en lien les différents acteurs de la filière alimentaire locale
- Soutenir les artisans, épiceries et restaurateurs qui s'approvisionnent en local, aider au développement de ses débouchés
- Accompagner les agriculteurs pour développer leurs transformations et leurs circuits de commercialisation sur le territoire
- Soutenir les démarches locales (stolon, PVC, etc)
- Sensibiliser et accompagner la RHD pour augmenter leur approvisionnement en local et les producteurs pour qu'ils s'engagent dans ce type de débouchés

### Des pistes d'action ?

Intervenir sur la fréquentation des points de vente à la ferme et des marchés par de l'appui à la communication par exemple, par un accompagnement technique pour améliorer les performances commerciales.

Faire connaître l'offre locale en mettant en avant les restaurateurs commerciaux ou collectifs, les magasins et artisans valorisant les produits locaux.

Organiser des rencontres entre l'offre et la demande pour mieux se connaître et initier de nouveaux échanges commerciaux avec les exploitations intéressées.

Expérimenter de nouveaux débouchés avec des producteurs intéressés (type test d'approvisionnement de RHD)

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE